



LE CONSOMMATEUR DU BOURBONNAIS

Bulletin d'information des Consommateurs de l'Allier

Année 2024—N° 85

De la théorie à la pratique

Selon la théorie, ce sera plus pratique, mais en pratique, cela se complique, les intérêts des uns n'étant pas ceux des autres.



Les obligations renforcées du Règlement européen sur les services numériques ou DSA (Digital Service Act) et les règles destinées à préserver les intérêts des Consommateurs dans l'espace numérique ne sont pas respectées par AMAZON ; de même, ZALANDO refuse de jouer le jeu d'une réglementation favorable aux Consommateurs lors d'un achat en ligne.

Marie-Amandine STEVENIN, présidente fédérale (cf. son billet dans la revue « UFC-Que Choisir actualité » du 13 septembre 2023 « AMAZON, le bœuf qui voulait se faire grenouille ») se veut de

mener une campagne contre ces sociétés étrangères et rebelles au droit fiscal.

Et cette lutte du pot de terre contre le pot de fer, il faut la faire !

Il en est de même de l'action de notre Fédération de Défense des Consommateurs (cf. billet dans la revue « Que Choisir » du 27 septembre 2023) contre les « effets cancérigènes, génotoxiques, perturbateurs endocriniens pour l'homme » selon une étude de l'INSERM en 2021, des herbicides au **glyphosate** ou « roundup » dont l'utilisation en agriculture, ré-autorisée en 2017 pour 5 ans par l'Union Européenne, a été renouvelée le 16 novembre 2023 pour 10 ans, une décision inacceptable, un scandale ! - lors du vote, l'abstention de la France est une trahison des Consommateurs et de la parole publique –. UFC-Que Choisir agira pour que ce sujet soit au cœur des élections européennes 2024. **Il faut impérativement changer de modèle d'agriculture** (plus le sol est vivant, plus il est fertile). Seule une action de groupe internationale pourrait (enfin) trancher la question et contraindre Monsanto-Bayer à ne plus vendre de poisons, tel est déjà le cas en Australie.

L'humoriste Pierre DESPROGES disait : « Un jour, j'irai vivre en Théorie, car en Théorie, tout se passe bien ! »

Daniel Lachassagne, vice-président.

Toute l'équipe d'UFC-Que Choisir Montluçon-Vichy souhaite à tous les Consommateurs du Bourbonnais et particulièrement à ses adhérents et Lecteurs une bonne année 2024 !

**A noter : la prochaine Assemblée Générale aura lieu le vendredi 22 mars 2024,
Espace Boris Vian salle C26 à 17h**

Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR

52, rue de la Gironde 03100 Montluçon

Tél. 04 70 05 30 38

Courriel : contact@montlucon.ufcquechoisir.fr

Site : <http://montlucon.ufcquechoisir.fr>

Condoléances

Notre administratrice Bernadette FIGURSKA nous a quittés le 2 janvier 2024 et tous les membres d'UFC-Que Choisir de Montluçon-Vichy présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Bernadette était bénévole à notre association depuis plus de vingt ans et sa détermination à la défense des Consommateurs, auprès des commissions départementales, était remarquable notamment pour ceux qui étaient menacés d'expulsion locative.

Chère Bernadette, que tu sois remerciée pour ton volontariat et ta pugnacité !

Langue française



L'ordonnance de Villers-Cotterêts du 25 août 1539, issue de l'édit royal de François 1er, a officialisé la langue française : « Le français devenait la langue du roi et des tribunaux ». Les écrivains de la Pléiade prénaient « la Défense et Illustration de la Langue Francoyse ».

Au regard de cette déontologie, encore beaucoup de journalistes ont un langage inacceptable en parlant ou en écrivant : « Aux quatre coins du monde » (alors que la Terre est un globe). « Au cœur » de l'Allier, par exemple, alors que le lieu indiqué se situe aux confins de deux départements, « un petit village (quand une commune compte 1000 habitants) où tout le monde se connaît » (connaissez-vous le nom de tous vos voisins ?), « des prix conséquents » (pour dire importants).

Déjà, en décembre 1985, l'académicien Jean Dutourd proposait une solution pour « arrêter l'assassinat de la syntaxe et le génocide du dictionnaire, il ne faut qu'une décision du gouvernement... si les enseignes des magasins en franglais, en américain, en sabir, étaient taxées à cent mille francs par an, elles disparaîtraient rapidement... Si l'on demandait vingt francs aux péroreurs officiels et privés chaque fois qu'ils disent des anglicismes (tels que «aquaplaning»,

«business», «debriefing», «mail», «newsletter», «show», «timing», «week-end»), ces menues horreurs ne tarderaient pas à tomber dans le néant, et les bonnes gens, ne les entendant plus, cesseraient de les employer». L'écriture et la parole doivent être correctes pour que les lecteurs et auditeurs français s'y reconnaissent et que dire des Etrangers ayant déjà de la peine à suivre un texte.

La «loi Toubon» de 1994 est violée en permanence, il suffit de regarder l'affichage et certaines enseignes en ville, et l'Etat ne fait strictement rien pour qu'elle soit respectée. Et ce n'est pas l'inauguration, le 30 octobre 2023 au château de Villers-Cotterêts, de la «Cité Internationale de la Langue Française» (en oubliant la Francophonie) que notre langue maternelle est sauvée !

Pourtant, notre langue est à la fois riche et complexe, par exemples : l'anagramme est un mot qui comprend les mêmes lettres comme «guérison» et «soigneur», «endolori» et son antonyme «indolore» ou simplement Aline, liane, laine, le palindrome se lit dans les deux sens «ressasser» et «institutionnalisation» est le plus long lipogramme (il ne comporte aucun «e»).

Beaucoup d'étudiants suivent un enseignement en anglais pour augmenter leur employabilité à l'international. Mais, pourquoi communiquer dans une langue dans laquelle ils ne sont pas au mieux de leurs capacités ? En conséquence, le ministre de l'Education néerlandais prépare un projet de loi limitant les cours (à un tiers) dispensés dans une langue étrangère.

«Celui qui oublie sa mère n'est pas normal, celui qui oublie sa langue maternelle ne l'est pas mieux».

Source partielle : «Que vive la langue française !» (1993) d'Yvonne LASSAGNE-SICARD.

Valentin HAÛY

Valentin HAÛY (Picardie 1745 – Paris 1822) polyglotte, est l'inventeur d'une écriture basée sur des caractères en relief ou points saillants, que l'on pouvait sentir au toucher, une solution pour permettre aux aveugles de lire. Louis BRAILLE (plus connu), l'inventeur en 1824 de l'écriture «braille», fut l'un des élèves au sein de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA) fondé à Paris par Valentin Haüy en 1791.

Source : GEO histoire (novembre 2023)



Bonjour!

«Bonjour», est une formule de salutation depuis le XIX^{ème} siècle associée à la simplicité. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, le «Bon jour» souhaitait un «jour favorable, un temps heureux».

L'expression «Simple comme bonjour» semble, de nos jours, devenue une «bizarrerie» car dire «bonjour» n'est plus spontané. Dommage, car, quelle que soit la langue, et aussi l'accent : «Buongiorno» en italien, «hola» en espagnol, «Bom dia» en portugais, «Hello» en anglais et tant d'autres termes parmi les quelque 7000 langues du monde, dire «bonjour» signifie «Je te reconnais, tu fais partie de mon cercle». S'il est de coutume

Le bonjour

de se saluer entre randonneurs, ce n'est pas toujours le cas, quand vous entrez dans un magasin, de la part d'autres clients, car : «Qui c'est celui-la, celle-la ?». Pire, l'impolitesse vis-à-vis de commerçants, aucun «Bonjour Madame ou Mademoiselle (n'en déplaise à Mme Bachelot) ou Monsieur, s'il vous plaît, merci» frôle le mépris. *Les gens qui ne savent dire ni «bonjour» ni «merci» devraient payer «l'impôt Litesse».*

Et, en guise d'«Au-revoir» (à se revoir), que l'expression «Passez une agréable journée» est douce à l'oreille, surtout avec le sourire et le pain chaud de la boulangère !

Source partielle : «Politesse, savoir-vivre et relations sociales (2014), auteure Dominique Picard.

Auto : assurance, permis et contravention

D'une part, l'assurance-auto est de plus en plus chère, alors, quelles garanties sont indispensables ? : l'assurance contre le vol et les dommages occasionnés, mais, on peut faire l'impasse sur la protection juridique et assurer «au tiers» un véhicule de plus de 10 ans. D'autre part, «le droit à l'oubli» du code des assurances, selon le questionnaire sur vos maladies des 5 dernières années, est possible : à abus unilatéral, quel recours légal ?

Si vous optez pour l'assurance-auto au kilomètre près, la cotisation est réduite si vous parcourez moins de 8000 km par an, mais, surveillez votre compteur et prouvez-le.

Le permis de conduire pourrait devenir suspensif dès l'âge de 75 ans si une directive européenne portant sur le contrôle médical est validée par une proposition de loi déposée l'été dernier à l'Assemblée Nationale. La Ligue de Défense des Conducteurs informe que ce projet est «scandaleux» parce qu'infondé : les plus de 75

ans causent 2,3 fois moins d'accidents mortels que les 20/24 ans. Un macaron «S» comme «Senior» serait alors à apposer sur la voiture. Dans notre vie d'automobiliste, on passerait donc du «A» (apprenant) à «S» comme «Sénile».

Le Gouvernement a décidé de «dématérialiser» les avis de contravention au code de la route en envoyant les PV par email, mais, attention aux arnaques !

Cliquez sur le bon intitulé lors de l'ouverture du message : site officiel : amendes.gouv.fr/tai, site pirate : reglement.antai-contravention-i.



Experts en assurances



En raison des périodes de sécheresse successives, de nombreuses maisons souffrent du phénomène naturel RGA (Rétractation et Gonflement des Argiles), ce qui occasionne des désordres importants aux bâtiments (lézardes, fissures, structures fragilisées). Des travaux de réparation coûteux sont parfois nécessaires, aussi, - après la publication au Journal Officiel de l'arrêté de catastrophes naturelles (classement par département et communes), la déclaration de son sinistre à son assureur dans le délai prévu (2 à 3 mois) -, **l'assureur délègue son expert** pour évaluer les dégâts.

Mais, souvent ledit expert va sous-estimer voire refuser les travaux en arguant que trop de végétaux entourent

la maison, que le bâti présente des malfaçons antérieures à ladite catastrophe ou bien qu'un retard entache la déclaration de sinistre. Une première expertise peut donner un avis favorable au projet de travaux et la seconde les juger non indispensables.

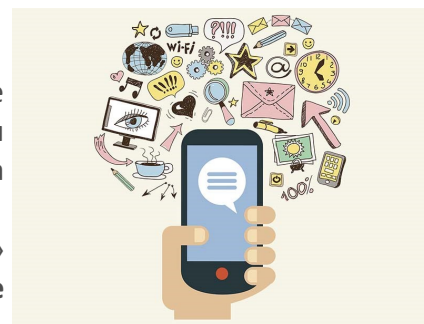
Comment s'opposer au rapport d'expertise ? Il est conseillé : 1) de contacter son gestionnaire de sinistre par courriel ou mieux par une lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) de mise en demeure indiquant un délai de réponse de 7 à 30 jours selon l'urgence, sans réponse satisfaisante, 2) d'adresser par LRAR une réclamation au service client (son adresse se trouve dans les conditions générales du contrat) en spécifiant « mécontentement » en objet et en précisant qu'une copie de la réclamation a été expédiée à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'ACPR ordonne aux assureurs saisis pour cette raison de répondre par écrit sous deux mois (à défaut, ils risquent une amende). 3) en cas de montant élevé, doubler sa lettre d'un courrier d'avocat (avant une éventuelle saisine du tribunal judiciaire).

Source : revue « Que Choisir » de juillet-août 2023.

Toutsurleportable

Il sert à téléphoner, photographier, payer, à mémoriser nos permis de conduire, carte d'identité nationale, carte Vitale, carte bancaire (grâce au QR code « Quick Response » ou code à réponse rapide), à accéder à diverses applications (recherche d'informations).

Mais, attention aux arnaques et à ce bel outil à « l'intelligence artificielle » qui se substitue à la nôtre, **avant que l'addiction devienne « insupportable » !**



Les carburants



En septembre 2023, le Gouvernement a demandé aux grandes enseignes commerciales la « vente à perte » des carburants, mais, Carrefour et Leclerc ont refusé de réduire leur marge bénéficiaire. Alors que dire des gérants de petites sta-

tions-service à la campagne gagnant 2 centimes d'euros par litre vendu ? C'est leur fermeture à court terme et l'atteinte à l'entité territoriale. Que veut l'Etat, des métropoles et des « déserts » médicaux, l'absence de services publics ?

L'opération « à prix coûtant », vaste fumisterie, sachant que les taxes étatiques représentent environ 60% des prix de l'essence et du gazole soit plus d'un euro par litre.

L'uranium et le lithium

En Montagne Bourbonnaise, il existe une mine d'uranium fermée depuis 43 ans, mais, la baignade est autorisée dans le plan d'eau de Saint-Clément, traversé par la rivière La Besbre qui draine des sédiments radioactifs, on peut aussi cueillir des champignons sur les remblais : quand la pratique oublie la prudence !

Quant au projet de mine de lithium à Echassières (Allier), extraction polluante et énergivore en eau, mine dite « de Beauvoir » située en bordure de la forêt des Colettes classée « zone Natura 2000 », un débat local et national est prévu au début 2024. Affaire à suivre... *Source : « La Montagne » du 14/10/2023.*



Nous les Consommateurs

Nous les Consommateurs du XXIème siècle, soyons reconnaissants envers nos Aînés, hommes et femmes, Paysans, Ouvriers et Employés qui, depuis plus de 200 ans, ont lutté pour obtenir tous les acquis sociaux de notre Pays, pour notre « confort » de vie. Ce sont eux qui créent de la richesse. Des « gueules noires » aux munitionnettes (ouvrières des usines d'armement pendant la « grande guerre ») en passant par la main-d'œuvre des Immigrés, notre société porte en elle toutes les traces de leur héritage. Aujourd'hui, les Ouvriers sont encore 5 millions en France à défendre leurs conditions de travail, leurs savoir-faire ancestraux, leur mémoire ; cette

multiplicité fait cohabiter amour du métier, fierté, solidarité, mais aussi souffrances, fatigue et peur. Les Travailleurs ont peut-être changé de noms, de corps de métier, mais pas d'idéal (en dépit de la cadence 'infernale').

Notre Pays compte en 2023, environ 500 000 Agriculteurs, 27 millions d'Employés et, parmi les 68 millions de Français, 17 millions de Retraités sur lesquels s'appuie notre Société pour lutter contre la carence des services publics dont la Santé.

Source : Télé-Loisirs- Mathilde Aubry (octobre 2023).

Changement d'heure



tent en changer (mais pour laquelle ?)

Depuis 1976, nous vivons soit à l'heure d'hiver et soit à celle d'été, et 85% des Européens souhai-

Autre lieu, autre mode de vie. On utilise l'horloge de « 6 heures Soleil ». C'est le cas en Tanzanie, pays très proche de l'équateur, où une journée comporte 12 heures de jour et 12 heures de nuit. De ce fait, ce pays compte les heures « uniquement » au rythme de la lumière du jour (le soleil se lève à 6 heures et disparaît à 18 heures) tous les jours et toute l'année.

Qu'est la clinomanie .? *Le désir accru de rester au lit toute la journée*



Que sont un facteur et un saute-ruisseau ? *Un fabricant d'instruments de musique, un facteur d'orgues et un jeune clerc de notaire chargé des courses, porteur des « exploits ».*



Après avoir évoqué l'interdiction des chaudières à gaz, à l'horizon 2026, ce qui a déclenché de nombreuses réactions, le gouvernement a finalement décidé de faire machine arrière. Le but était d'inciter les ménages à passer aux pompes à chaleur.

« Il n'y aura pas d'interdiction des chaudières à gaz. Nous allons en revanche supprimer les aides qui subsistaient et jouer sur les incitations à recourir aux autres solutions de chauffage », assure un membre du

Chaudières à gaz

gouvernement (une hausse de TVA est à l'étude). Si les chaudières à gaz sont produites en grande majorité en Europe et que ses fabricants se diversifient de plus en plus vers les pompes à chaleur (PAC), une grande partie reste de celles-ci aujourd'hui produite en Asie. Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des foyers qui voient leur équipement arriver en bout de course, car une PAC peut coûter jusqu'à 10 000 € de plus qu'une chaudière à gaz.

Finalement, cet abandon est une bonne nouvelle également pour notre production d'électricité qui n'est pas prête à absorber une mutation rapide vers ce mode de chauffage : on se rappelle des déboires de l'hiver dernier où pour assurer la consommation des ménages, EDF a dû recourir à des importations provenant de centrales au charbon.

« LaFuiteEnAvant »

Tel est le nom de la Campagne menée par UFC-Que Choisir en juillet 2023 pour attirer l'attention des Collectivités Locales (cf. la loi Grenelle 2 de 2012) sur la vétusté de notre réseau de canalisations et le milliard de m³ d'eau potable perdu par an. « **Agissons aujourd'hui pour que l'eau ne manque pas demain** ». La rénovation de notre réseau est une priorité sachant que le m³ d'eau coûte de plus en plus cher : de 2,90 € à 6,12€ dont 5,58 € en Haute-Loire.

La loi n° 2012-387 dite loi Warsmann du 22 mars 2012 prévoit un dégrèvement si votre consommation d'eau potable est jugée « anormale ». A savoir, si le volume d'eau potable consommé dépasse le double de la consommation moyenne des 3 dernières années (dans la même habitation et pendant une période équivalente). Son décret du 26 septembre 2012 instaure un plafonnement de la facture exigible à la suite d'une fuite d'eau après le compteur (fuite sur le réseau



privatif non visible). Par exemple, vous avez consommé en moyenne 100m³ d'eau sur les 3 dernières années. Après la réparation de la fuite, votre compteur indique une consommation de 300m³ (soit 3 fois votre consommation moyenne), dans ce cas, vous devrez vous acquitter de 200m³ et le Service des Eaux prendra à sa charge 100m³. Vous pouvez toutefois, en cas de non dégrèvement (absence de justificatif fourni par un plombier dans un délai d'un mois) faire une demande de dégrèvement sur la taxe d'assainissement.

Florentin BONNET

Les journées du patrimoine sont propices à la découverte de lieux insolites et de personnages hors du commun. Ainsi, l'Association «Les Amis du Patrimoine d'Audes» a fêté, en 2023, ses 25 ans et nous a invités à visiter notamment une bascule publique (elle fonctionne toujours), un ancien puits communal, un chemin des Croix dont celle du Jubilé, dans le beau bâtiment de la Poste (datant de 1889), une collection d'objets anciens postaux (tenue de facteur, cabine téléphonique) et à la mairie, une collection de fers à repasser.

A l'école communale qui porte son nom, on peut voir une fresque de Florentin BONNET, aviateur et pilote d'essai, né à Audes au lieudit «Les Fran-chises» le 7 juin 1894 ; il a battu le 11 décembre 1924 à Istres, le record du monde de vitesse en avion (un Bernard Ferbois pour les passionnés d'aviation) soit 448, 117 km/h.



Les animaux ont la solution

Les vaches, les moutons et les chiens, équipés d'accéléromètres, peuvent prédire les séismes avec des temps d'anticipation de 1 à 20 heures : une solution pour les pays meurtris par les tremblements de terre (source GEO 2023). C'est en observant le déplacement des fourmis que l'on a inventé le GPS. Les vers marins ou arénicoles, que l'on trouve sur les plages, fournissent un sang

qui pourrait sauver des vies. Certaines bactéries marines produisent une bioluminescence qui pourrait nous éclairer.



verisure

Cas concret

Alarme

Alors qu'une adhérente voulait prendre des renseignements sur la pose d'une alarme, notamment faire des comparaisons de prix, un représentant de la société VERISURE s'est rendu à son domicile le 2 mai 2023, lequel lui a donné des explications très alléchantes, pour du matériel très sûr contre les cambriolages et pour la sécurité des occupants de son habitation.

Il lui a bien entendu indiqué que si elle commandait de suite, elle profiterait de l'actuelle période avantageuse soit un coût de 930€ au lieu de 1000€, plus l'avantage de chacun des trois premiers mois à 26€ au lieu d'environ 56€ par mois pour l'entretien.

Il lui a présenté sa tablette pour obtenir sa signature. Madame X demandant une copie du bon de commande, le représentant lui a répondu qu'elle aurait tout sur internet (réponse habituelle et abusive de nos jours).

Madame X est une personne âgée, affaiblie par la maladie, qui ne sait de plus pas lire sur internet, aussi, elle réitère sa demande d'avoir ses documents « papier ».

Le rendez-vous lui est donné pour l'installation de l'alarme le 4 mai soit 2 jours plus tard ; mais aucun document ne lui est remis, alors elle demande à nouveau le contrat de vente et on lui répond « qu'il n'y avait rien de spécial ».

Les pseudos explications n'ayant pas été suffisantes, Madame X ne sait pas se servir de cette installation. En outre, le lieu de la pose de la centrale d'alarme ne convient pas : dans son garage, alors que l'alarme doit lui

permettre d'agir vite en cas de problème pour procéder à l'activation. Un soir, ayant dû se tromper dans les codes, l'alarme s'est déclenchée et les agents de police ont dû se déplacer. A maintes reprises, elle a réclamé par téléphone l'envoi par La Poste du bon de commande, du contrat et de la facture. En vain.

Elle a pris rendez-vous auprès de la conseillère UFC à Vichy, pour une annulation dudit achat et il est constaté : que la pose du matériel a été effectuée 2 jours après la signature de la commande, sans respecter le délai de rétractation (pour exercer son droit de rétractation, le consommateur doit, selon l'article L.221-21 du code de la consommation, envoyer au vendeur le formulaire-type fourni avec le contrat, avant l'expiration du délai de 14 jours), un défaut d'information de la part du vendeur (la remise du bordereau de rétractation).

UFC –Que Choisir adresse le 14 juin 2023 une lettre recommandée avec accusé de réception à VERISURE rappelant les faits et le non-respect de leurs obligations. Il est demandé l'annulation de la vente, la reprise du matériel, le remboursement des sommes versées et la rupture du contrat d'entretien, sous 15 jours, avant la saisine du tribunal compétent.

VERISURE répond favorablement le 4 juillet, reprend le matériel le 7 juillet et rembourse Madame X le 14 août 2023.



- L'homéopathie est née des expérimentations du médecin allemand Samuel HAHNEMANN, à la fin du XVIIIème siècle, elle repose sur plusieurs principes dont le plus important est la loi de similitude : cela définit « comment une substance qui, à dose pondérale (relative à la taille et au poids) peut provoquer des symptômes, est capable à dose infinitésimale de soigner ces mêmes symptômes »..
- Mâcher, c'est bon pour la santé : la mastication favorise la digestion et muscle les mâchoires.
- Le « ban mi » est un pain de blé vietnamien devenu le « pain de mie ».

- « Les compléments alimentaires ne servent à rien » sauf à alimenter la publicité des médias.
- « De la salade en premier, c'est mieux pour la santé » : en début de repas, elle est plus bénéfique car elle réduit l'absorption de sucre, diminue le taux de cholestérol sanguin et rassasie.
- Il est autorisé d'apporter son couvert dans certains restaurants pour payer moins cher (pas de frais de plonge).
- Les « Restos du Cœur » : 71 millions de repas offerts en 2022, et les besoins sont toujours plus nombreux alors qu'on constate la baisse des dons des magasins et des ménages !
- Au menu, la formule « fromage et dessert », c'était hier, aujourd'hui, on propose l'un ou l'autre (cherté des produits oblige).
- Le client est-il toujours roi ?, c'était le cas avant l'automatisme, le paiement sans contact. Au restaurant, on paie et on « oublie » le pourboire.
- Les passages à niveau dangereux : il en existe 144 en France et leur sécurisation ne va pas « bon train ».
- Le panneau routier « STOP » (le seul octogonal) indique un « arrêt obligatoire » d'au moins 3 secondes (même en l'absence de toute circulation), le « stop glissé » est passible d'une amende de 90 € et d'un retrait de 4 points.
- Les bulletins météo à la télévision : « On en voit de toutes les couleurs », de la canicule (en rouge) au froid (en bleu), alors, quelle crédibilité attacher à ces prévisions différentes selon les chaînes ?
- La publicité même réglementaire au bord des routes représente une réelle dangerosité.
- Des nécropoles d'automobiles électriques existent en Chine car les batteries ne sont pas fiables.
- Le dentiste a une obligation de moyens, mais pas de résultat, contrairement au garagiste
- Erratum : sur le bulletin n°84 in fine, dans la rubrique « Bon à Savoir », 2ème paragraphe, il convenait de lire : « tension normale comprise entre supérieure à 10/7 et inférieure à 14.5/9 mmHg.

Cotisation annuelle

1^{re} adhésion + « Le Consommateur du Bourbonnais » : 35 euros

Ré-adhésion + « Le Consommateur du Bourbonnais » : 28 euros

Montluçon 52 rue de la Gironde—Tél. 04 70 05 30 38

Sur rendez-vous uniquement

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi matin de 9h à 12 h

Vichy Maison des Associations - Place de la Mairie

Sur rendez-vous uniquement : Mardi après-midi de 14h à 18h et jeudi matin et après-midi

Mme MONIN Tél. 06 07 07 20 85 - email : quechoisir03200@laposte.net

Mr BUISSON au 06 64 65 14 73 - email : ufc.03200@laposte.net

M. René PEREZ au 07 63 13 96 29—email : reneperez03200@gmail.com

Dons : Il est possible de faire un don à l'association en même temps que le paiement de la cotisation. Il est aussi possible de faire un don à n'importe quel moment...

Tirage : 900 exemplaires, 3 numéros par an.

Directeur de la publication : Patrick RAY

Rédaction : Daniel Lachassagne—Chantal Costa— Bernard Verdier